



PAIEMENT PRIME JOP ET HSE

Le Ministre nous répond

**Lors de l'audience du 11 octobre,
UNSA Police avait saisi le
ministre de l'intérieur sur les
inquiétudes liées au paiement
des indemnités JOP**

**Le ministre de l'intérieur confirme
les arbitrages budgétaires
favorables**


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Thierry CLAIR
Secrétaire général
UNSA POLICE
25 rue des Tanneries
75013 PARIS
secretariat@unsapolice.com

Paris, le 28 OCT. 2024

Réf. :

Monsieur le Secrétaire général,

Lors de notre première rencontre le 11 octobre dernier, vous avez appelé mon attention sur la nécessité de respecter les engagements pris auprès des policiers, des personnels administratifs et techniques, des policiers scientifiques et des policiers adjoints dans le cadre de leur mobilisation pour la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques (JOP), en particulier le paiement de la « prime JOP », ainsi que l'indemnisation des heures supplémentaires générées pendant cette période exceptionnelle.

Après d'importantes négociations conduites avec le ministère en charge du budget et l'appui du Premier ministre, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance le fait que les engagements précités seront bien respectés : la prime et l'indemnisation des heures supplémentaires liées à la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques seront bien programmées sur la paie du mois de décembre prochain.

Je tiens à renouveler mon soutien à nos policiers dans la conduite de leurs missions. Leur engagement exceptionnel pendant le plus grand événement sportif international organisé en France l'été dernier a été l'expression de notre capacité de mobilisation collective et la démonstration de l'expérience professionnelle de nos forces de sécurité intérieure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno Retailleau

Bruno RETAILLEAU

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Paiement sur le salaire de décembre

UNSA Police - encore et toujours à vos côtés

28.10.2024



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Thierry CLAIR
Secrétaire général
UNSA POLICE
25 rue des Tanneries
75013 PARIS
secretariat@unsapolice.com

Paris, le

28 OCT. 2024

Réf. :

Monsieur le Secrétaire général,

Lors de notre première rencontre le 11 octobre dernier, vous avez appelé mon attention sur la nécessité de respecter les engagements pris auprès des policiers, des personnels administratifs et techniques, des policiers scientifiques et des policiers adjoints dans le cadre de leur mobilisation pour la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques (JOP), en particulier le paiement de la « prime JOP », ainsi que l'indemnisation des heures supplémentaires générées pendant cette période exceptionnelle.

Après d'importantes négociations conduites avec le ministère en charge du budget et l'appui du Premier ministre, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance le fait que les engagements précités seront bien respectés : la prime et l'indemnisation des heures supplémentaires liées à la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques seront bien programmées sur la paie du mois de décembre prochain.

Je tiens à renouveler mon soutien à nos policiers dans la conduite de leurs missions. Leur engagement exceptionnel pendant le plus grand événement sportif international organisé en France l'été dernier a été l'expression de notre capacité de mobilisation collective et la démonstration de l'expérience professionnelle de nos forces de sécurité intérieure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno RETAILLEAU